

a.a.o.r

ASSOCIATION DES AMIS DES ORGUES DE LA RÉDEMPTION

- Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2026.



Ordre du jour

- **Feuille d'émargement. Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Bilan financier : (vote)**
 - Évolution du nombre des adhérents, cotisations et graphique en cascade.
 - Évolution de la trésorerie à la fin d'exercice.
 - Compte d'exploitation
 - Confirmation de la diversification des cotisations.
- **Bilan moral : (vote)**
 - L'enregistrement préfectoral des modifications statutaires et de gouvernance a été confirmé ainsi que le changement de siège social.
 - Démission de Pascal Oosterlynck et Michel de Lajarte de leur fonction de président et de vice-président.
 - Présentation de la nouvelle équipe proposée.
 - Démarches en cours
 - Manifestations musicales
 - Sécurisation de l'accès de l'orgue Desmottes pour l'accord.

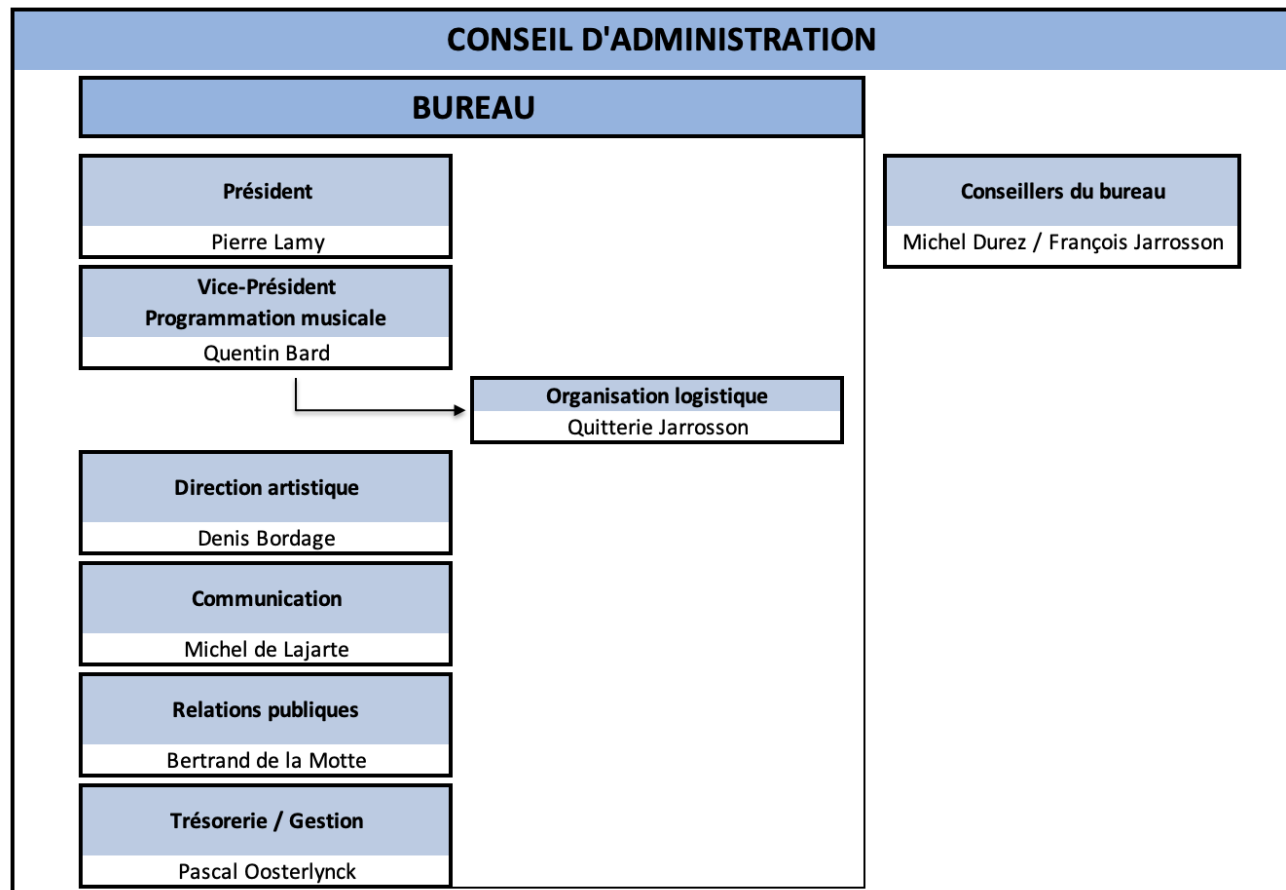


Émargement

- Les articles 18 & 19 de l'association disposent que :
 - Les membres actifs sont ceux qui sont à jour de leur cotisation de l'année qui précède ou de l'année en cours.
 - Ils peuvent être présents ou dûment représentés à l'AG
 - Aucun quorum n'est statutairement requis pour une AG ordinaire.
- L'effectif retenu et convié est de 42 membres dont 2 membres de droit.
- Sont présents 14 membres (à confirmer) et 21 sont représentés (sous réserve) pour un total de 35 soit 83%

Composition du conseil d'administration

- Soucieux de rajeunir le conseil d'administration de aux fins de redonner une nouvelle dynamique, le président et le vice-président quittent leur fonction tout en gardant une présence et une contribution au conseil.
- Ils proposent à votre approbation l'organisation opérationnelle suivante, le père Émourageon en assure statutairement la présidence d'honneur.





BILAN MORAL

Réalisations et projets culturels

- En accord avec le clergé affectataire, un certain nombre de manifestations alliant culturel et culturel ont été organisées en 2025 et 2026.
- Votre association a soutenu l'association Sacrée Musique pour ses concerts de 2025 et 2026 en offrant des billets « premium » à ses adhérents.
- J'ai été contacté par Emmanuel Arakélian, titulaire du grand-orgue Jean-esprit Isnard de Saint-Maximin-la –Sainte-Beaume qui propose un très beau programme Orgue et Violon baroque avec Ugo Gianotti. Ils sont tous deux professeurs au C.R.R. de Marseille. (les Saôneurs)

H. I. F. Biber - Sonates du Rosaire, Sonate n°1
en ré mineur, l'Annonciation - 6'

-

M. Weckmann - Pièce d'orgue - Praebulum
Primi Toni a 5 - 4'

J. H. Schmelzer - Sonatae unarum fidium,
Sonata Sexta - La majeur - 1664 - 8'

-

D. Buxtehude - Praeludium en Sol mineur - 7'

J.H. Schmelzer - Sonatae unarum fidium,
Sonata Quinta - Do mineur - 1664 - 10'

-

D. Buxtehude - Passacaille en Re mineur -
BuxWV161 - 5'

G. Muffat - Sonate pour Violon et Basse
Continue - Ré Majeur - 1677 -10'



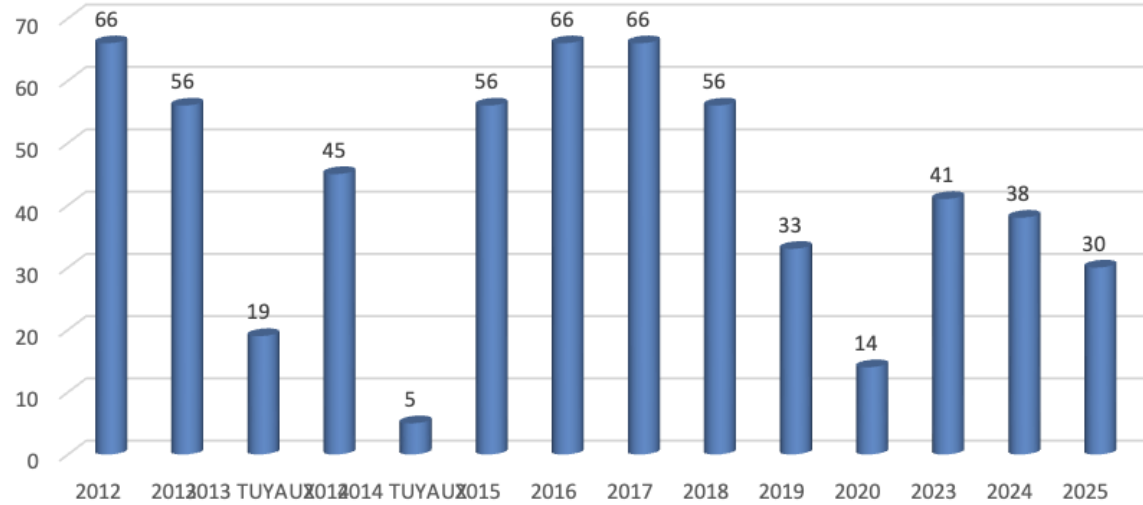


BILAN FINANCIER

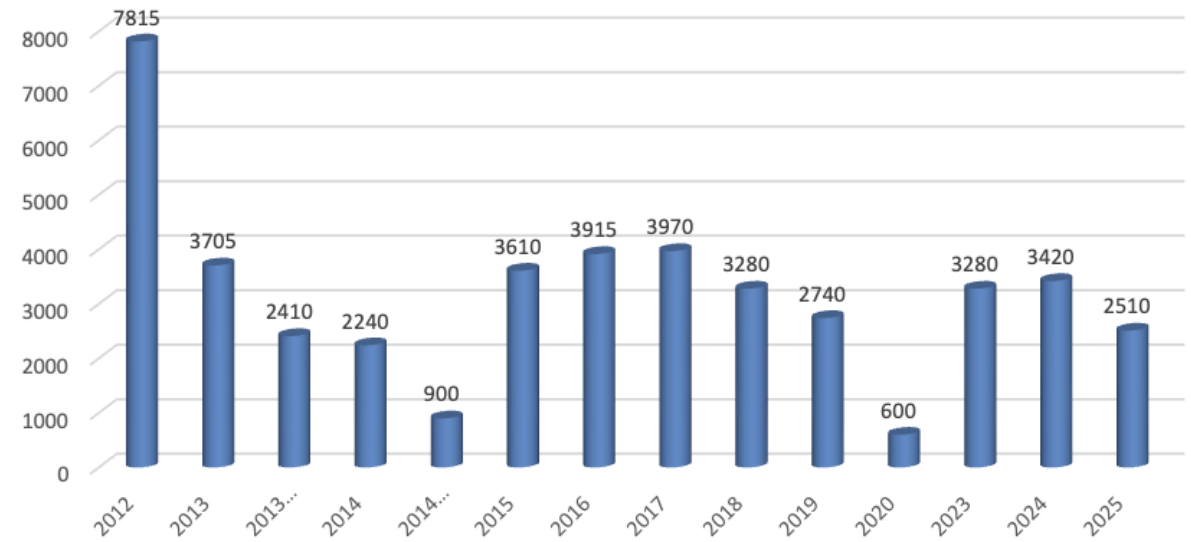


Adhérents :

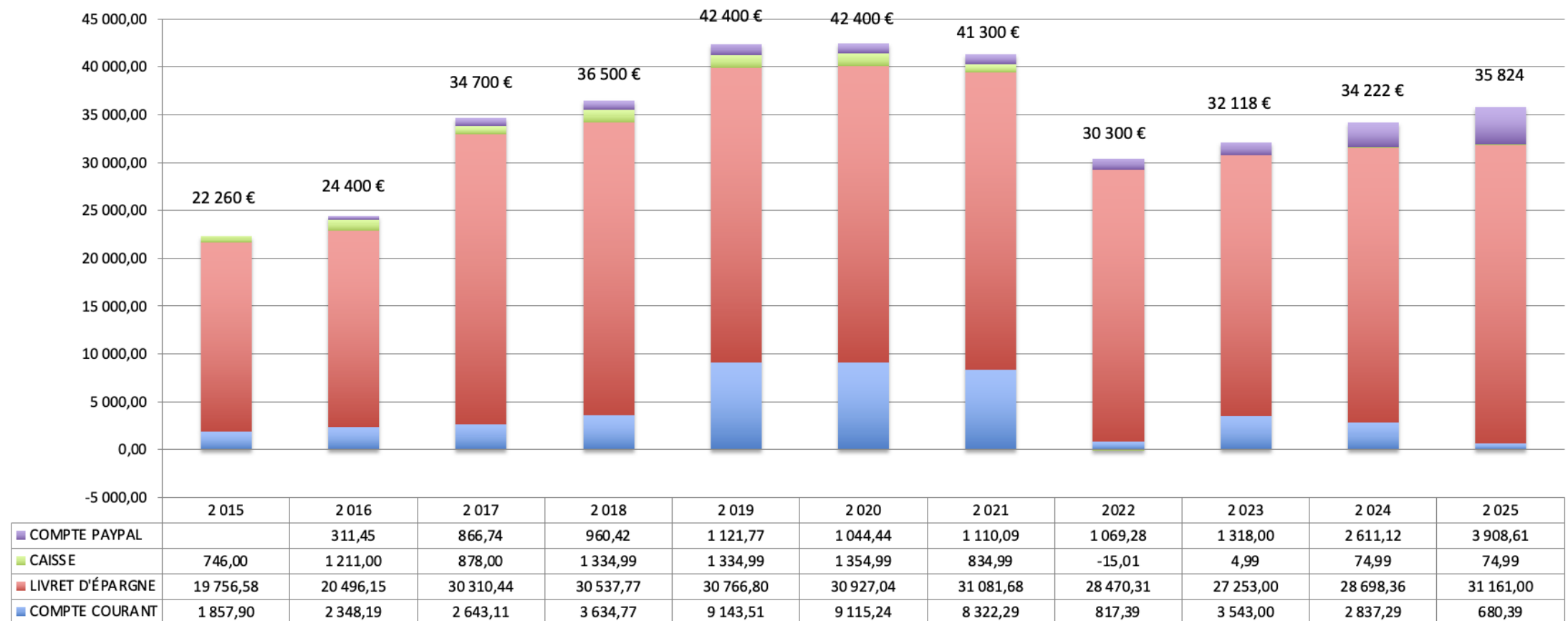
NOMBRE DE COTISANTS



COTISATIONS



Évolution de la trésorerie à fin d'année.





COMPTE DE RÉSULTATS

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
EXPLOITATION	3 911 €	3 646 €	1 405 €	2 111 €	-105 €	-1 306 €	-11 306 €	973 €	2 599 €	164 €	
PRODUITS	10 970 €	7 099 €	4 609 €	2 881 €	648 €	500 €	19 €	4 973 €	3 512 €	2 401 €	
CHARGES	-7 059 €	-3 453 €	-3 204 €	-770 €	-753 €	-1 806 €	-11 325 €	-4 001 €	-914 €	-2 236 €	
RÉSULTAT FINANCIER	159 €	186 €	240 €	232 €	160 €	155 €	377 €	776 €	826 €	637 €	
PRODUITS	159 €	186 €	240 €	232 €	160 €	155 €	389 €	783 €	826 €	637 €	
CHARGES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-12 €	-7 €	0 €	0 €	
EXCEPTIONNEL	0 €	0 €	6 500 €	3 660 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-99 €	0 €	
CESSION D'ACTIFS	0 €	0 €	0 €	3 660 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
SUBVENTIONS	0 €	0 €	6 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
OPÉRATIONS FRAUDULEUSES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-99 €	0 €	
EXÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 071 €	3 832 €	8 145 €	6 003 €	55 €	-1 151 €	-10 929 €	1 749 €	3 325 €	801 €	15 901 €

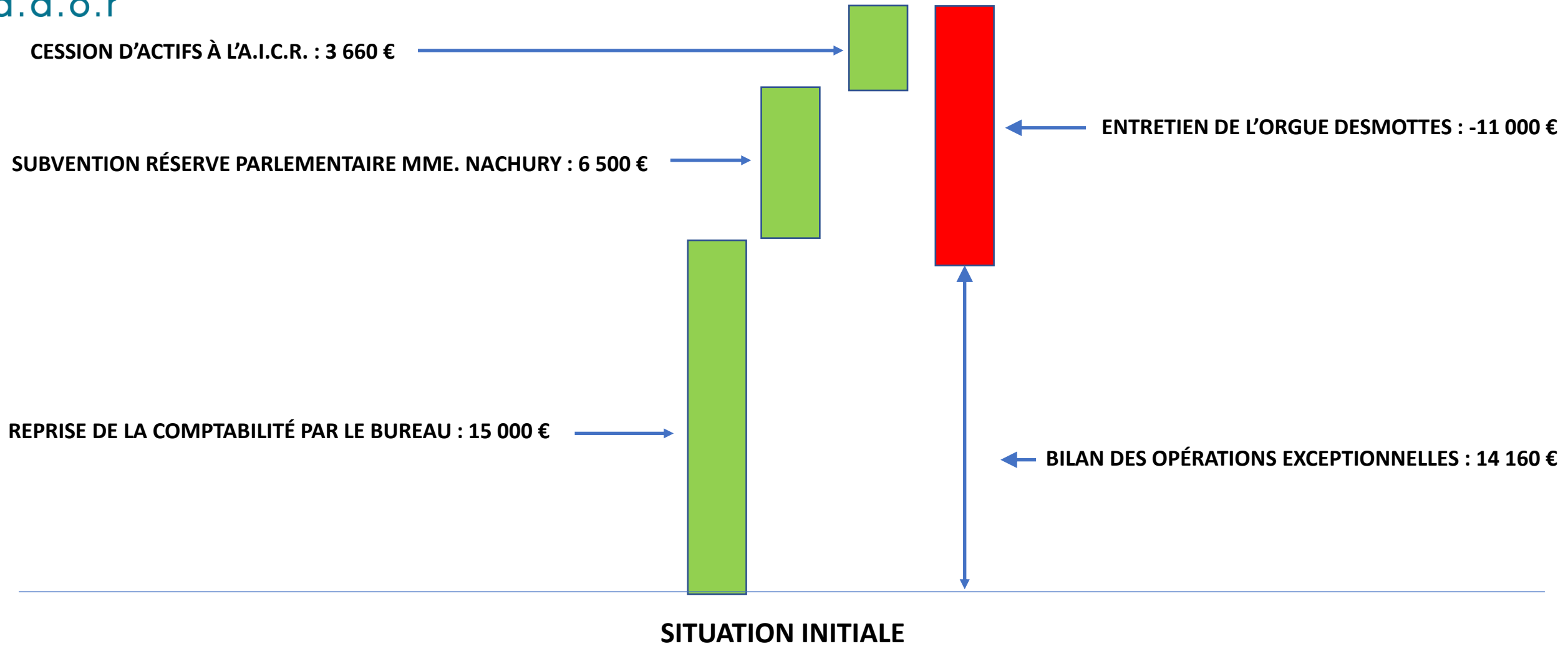


Trésorerie – Commentaires sur les points principaux -

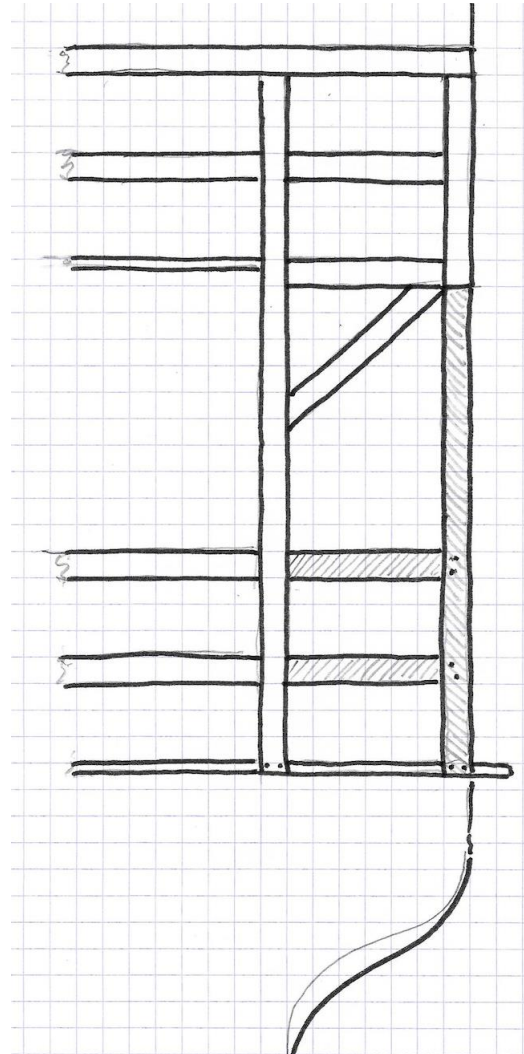
- L'évolution de la trésorerie est significativement positive de 2015 à 2021, elle passe de 22 360 € fin 2015 à 41 349 € fin 2021
- Elle diminue significativement à 30 342 € fin 2022.
- Facteurs d'amélioration :
 - Autonomie de la comptabilité, soit 1 500 € par an d'économie d'honoraires d'expert-comptable. (15 000 € sur 10 ans)
 - Subvention de 6 500 € en 2017, (réserve parlementaire de madame Nachury)
 - Cession d'actifs de 3 660 € en 2019 (SCI Tronchet et Boileau)
- Facteurs de dégradation :
 - Entretien de l'orgue : 11 000 €
 - Pertes de cotisants



Trésorerie - Bilan de 2017 à 2025-



Dépenses à prévoir pour la sécurisation de l'orgue.



- L'accès au plancher d'accord de l'Oberwerk est particulièrement dangereux, tant pour le facteur d'orgues que pour Denis Bordage qui est appelé à accorder régulièrement les jeux d'anche.
- Le facteur m'a proposé un garde-corps réalisé en épicéa raboté main dont la facture respecte l'esthétique actuelle.
- Coût 558 € TTC
- Réalisation lors de la prochaine visite semestrielle du facteur



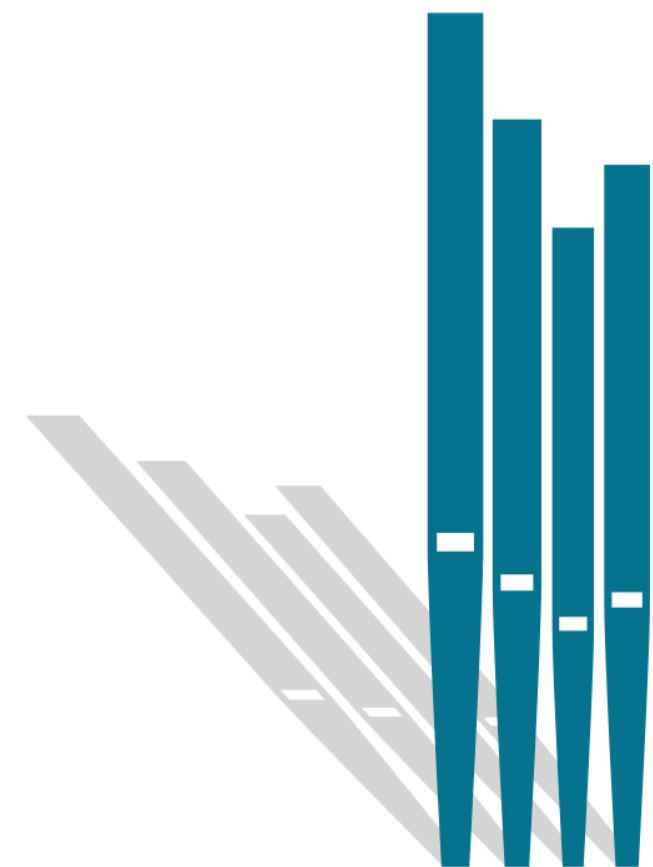
VOTE DU QUITUS SUR LE BILAN MORAL



VOTE DU QUITUS SUR LE BILAN FINANCIER



VOTE POUR L'ÉLECTION DU BUREAU



a.a.o.r

ASSOCIATION DES AMIS DES ORGUES DE LA RÉDEMPTION

- Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2026